

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 NOVEMBRE 2020
---------------------------	---

L'an deux mille vingt et le mardi trois novembre le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Claude Nougaro, afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur conformément à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. CHAMBON – FOURCADE – ALENDA – DUNYACH ESCUDER-SANCHEZ – TRILLES – ARGELES – LACOUR – GARCIA-QUINTA – MINNE BANTOURE – DURAND – SERRES – ESCRIVA – DAGOURET – COPIN – GELADE DE JESUS – AUSSEIL – DURUPT – DARRAS – PALMA – MUTI – SABATIER – BUTIN

Pouvoirs : M. SENIA à F. ESCUDER-SANCHEZ
M.JEBLAOUI à D. FOURCADE

Absents excusés : E.BARTOLI

Absents : P.GUANTER

Secrétaire de séance : Madame Valérie DURAND est désignée secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2020-65 : Autorisation de la SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE à signer la troisième série d'avenants aux contrats des entreprises attributaires des lots n°1, n°5, n°6, n°9, et n°13 pour l'extension de l'école élémentaire annexe.

2020-66 : Signature d'un contrat de dératisation et de désinsectisation avec la société ÉCOLAB PEST FRANCE pour les ravins, berges de ruisseaux et avaloirs, la cantine scolaire et la crèche El Niu de Canohès.

2020-67 : Signature d'un contrat avec la société SOCOTEC pour une mission ponctuelle de vérification avec essai en charge avant mise en service du panier de basket de l'école élémentaire annexe.

2020-68 (remplace la décision 2020-53): Cession d'un véhicule en l'état.

2020-69 : Attribution des lots n°1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 pour les travaux de rénovation de l'école maternelle Pauline Roland de Canohès.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 03 novembre 2020

DÉLIB 2020-01 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDAT D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION AVEC PAIEMENT DIRECT PAR LE MANDATAIRE À LA SPL PERPIGNAN MÉDITERRANÉE DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION/RECONSTRUCTION DE LA HALLE DES SPORTS

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le lundi 02 novembre 2020.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation/reconstruction de la halle des sports à la SPL PERPIGNAN MÉDITERRANÉE,

D'APPROUVER la convention fixant les conditions de cette maîtrise d'ouvrage déléguée telle qu'annexée à la présente délibération,

D'IMPUTER cette somme aux budgets des exercices correspondants,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la SPL PERPIGNAN MÉDITERRANÉE ainsi que toute pièce afférente à la mission confiée.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°01

DÉLIB 2020-02 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VU l'avis favorable de la commission vie associative réunie le vendredi 30 octobre 2020,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le lundi 02 novembre 2020.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la proposition de Monsieur le Maire telle que présentée ci-après :

- Chris Rythmique – section détente dynamique : 700 €
- APEC Association des Parents et des Enfants de Canohès : 300 €
- Secours et Sauvetage : 700 €

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2020.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Madame Alice DAGOURET ne participant pas au vote.

Voir délibération n°02

DÉLIB 2020-03 : CHOIX D'UN BAILLEUR SOCIAL POUR UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA PARCELLE CADASTRÉE AR-314

Le Conseil Municipal décide :

DE DÉSIGNER MARCOU HABITAT SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION pour réaliser l'opération de logements locatifs sociaux sur la parcelle cadastrée AR 314 sise 6 rue du Pic des Camporeils à Canohès.

VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 4 VOIX CONTRE (MMES ET MM. PALMA - MUTI - SABATIER ET BUTIN).

Voir délibération n°03

DÉLIB 2020-04 : COMMANDE DE PLANTS À LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Conseil Municipal décide :

DE VALIDER la proposition de plantations telle que présentée par Monsieur le Maire,
DE DEMANDER au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales l'attribution de plants produits par la pépinière départementale,

DE PRÉCISER que ces plantations sont destinées aux espaces verts communaux,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à passer la commande de plantations auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et à signer tout document relatif à cette affaire.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°04

DÉLIB 2020-05 : AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2021

VU la demande formulée par certains commerçants,

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, relative notamment au développement de l'emploi, dite Loi « Macron », autorisant le Maire à octroyer jusqu'à 12 dimanches d'ouverture aux commerces de détail non alimentaires,

VU le Code du Travail, et notamment l'article L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21.

Le Conseil Municipal décide :

DE DONNER un avis favorable à l'ouverture des dimanches 4 avril, 15 août, 19 et 26 décembre 2021,

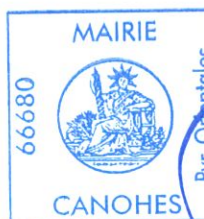
DE PRÉCISER que les dates seront définies par arrêté du Maire,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°05

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 07.



Le Maire,

Jean-Louis CHAMBON

